

2020



Miscellanées d'archives

AUTOUR DE PERSONNALITES

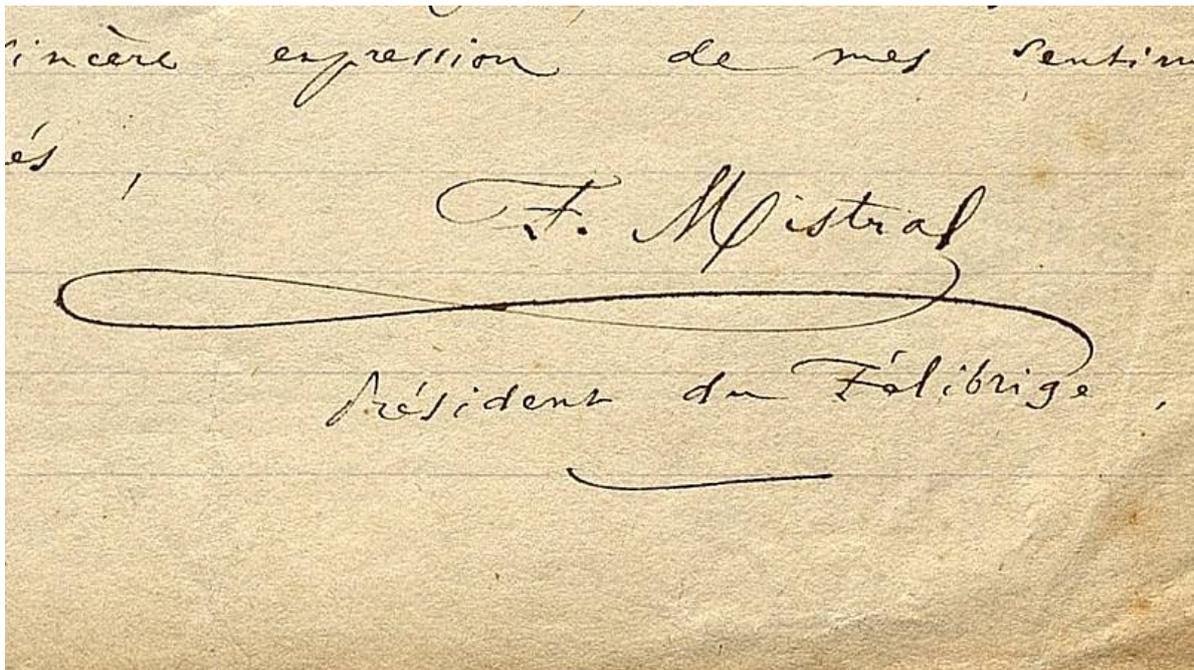
Miscellanées d'archives

Ces « choses mêlées » rassemblent des documents du mois publiés sur le site Internet des archives départementales de Vaucluse de 2015 à 2020.

Prestigieux, surprenants, esthétiques ou drolatiques, ces documents ont été arrangés autour de thèmes variés comme le patrimoine industriel, les notaires, les fêtes...

Si parfois la portée scientifique de certains frôle l'anecdotique, ils n'en sont pas moins des archives historiques qui disent l'histoire ou qui modestement, racontent des histoires.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture.



Monsieur le Préfet,

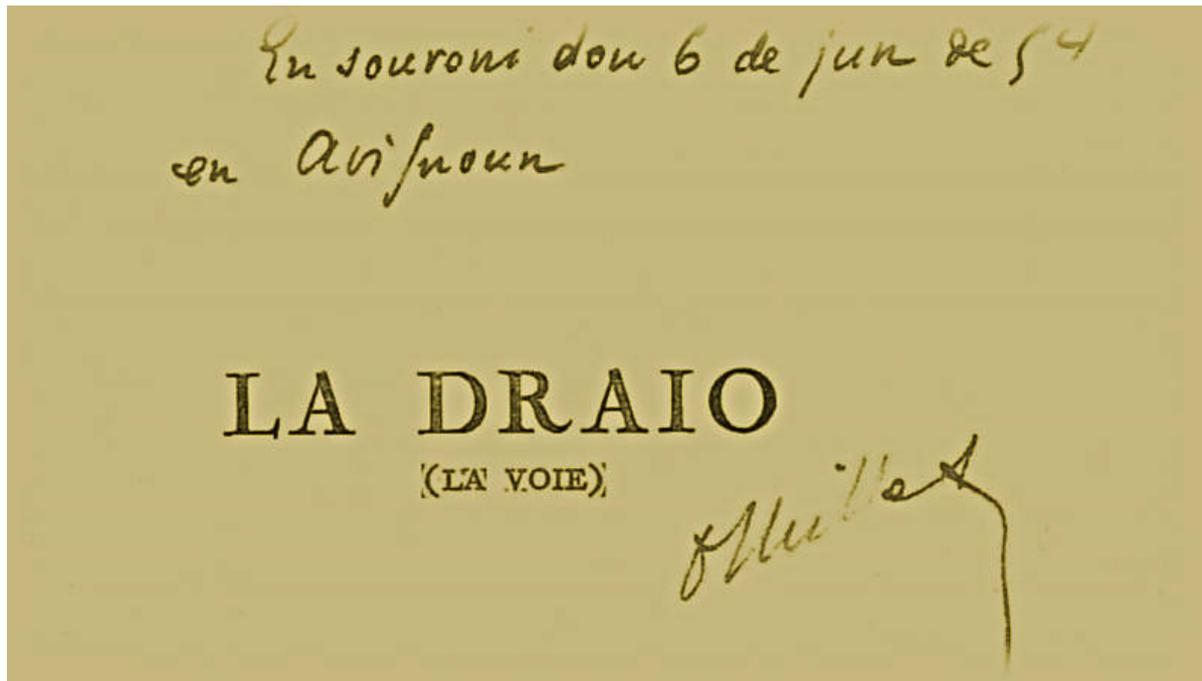
Je viens, au nom des poètes provençaux, mes confrères, vous prier de bien vouloir autoriser la formation d'une société littéraire [...]

Cette lettre, établie sur papier timbré, datée du 5 février 1876, est signée de Frédéric Mistral.

Elle ne fut pas remise à son destinataire, le préfet de Vaucluse, restant certainement à l'état de projet ou d'intention. Les archives de la préfecture de Vaucluse n'en conserve pas la trace dans l'enregistrement de la correspondance, et c'est auprès du ministère de l'Intérieur que Mistral s'est finalement adressé un an plus

tard, en février 1877, pour déposer sa demande de reconnaissance ; celle-ci sera instruite par la préfecture des Bouches-du-Rhône en raison de la résidence du fondateur du félibrige, située à Maillane.

Cette lettre acquise le 30 mai 2013 au cours d'une vente à l'hôtel Drouot (AD Vaucluse 151 J 30) figure dans le fonds d'archives Joseph Roumanille, poète provençal (1818-1891), un des fondateurs du félibrige et de la renaissance littéraire provençale.



Pour Jean Giono,

Écrit par le poète vaclusien Pierre Millet (1913-1998), le poème "Pour Jean Giono", extrait du recueil publié en 1950 "La Draio" (La Voie), donne un aperçu de la beauté et de la profondeur de sa poésie.

Tout au long de ses études littéraires, puis de sa carrière de professeur de lettres à Orange (1945-1974), ce sont des rencontres initiatiques qui mettent Pierre Millet sur le chemin de la poésie et lui font découvrir et aimer profondément la langue, le pays et la culture provençale.

Paul Manivet, le poète avignonnais l'incite à faire des vers... Millet est alors âgé de 13 ans... À la faculté de lettres de Marseille, l'écrivain Émile Ripert lui parle de la poésie proven-

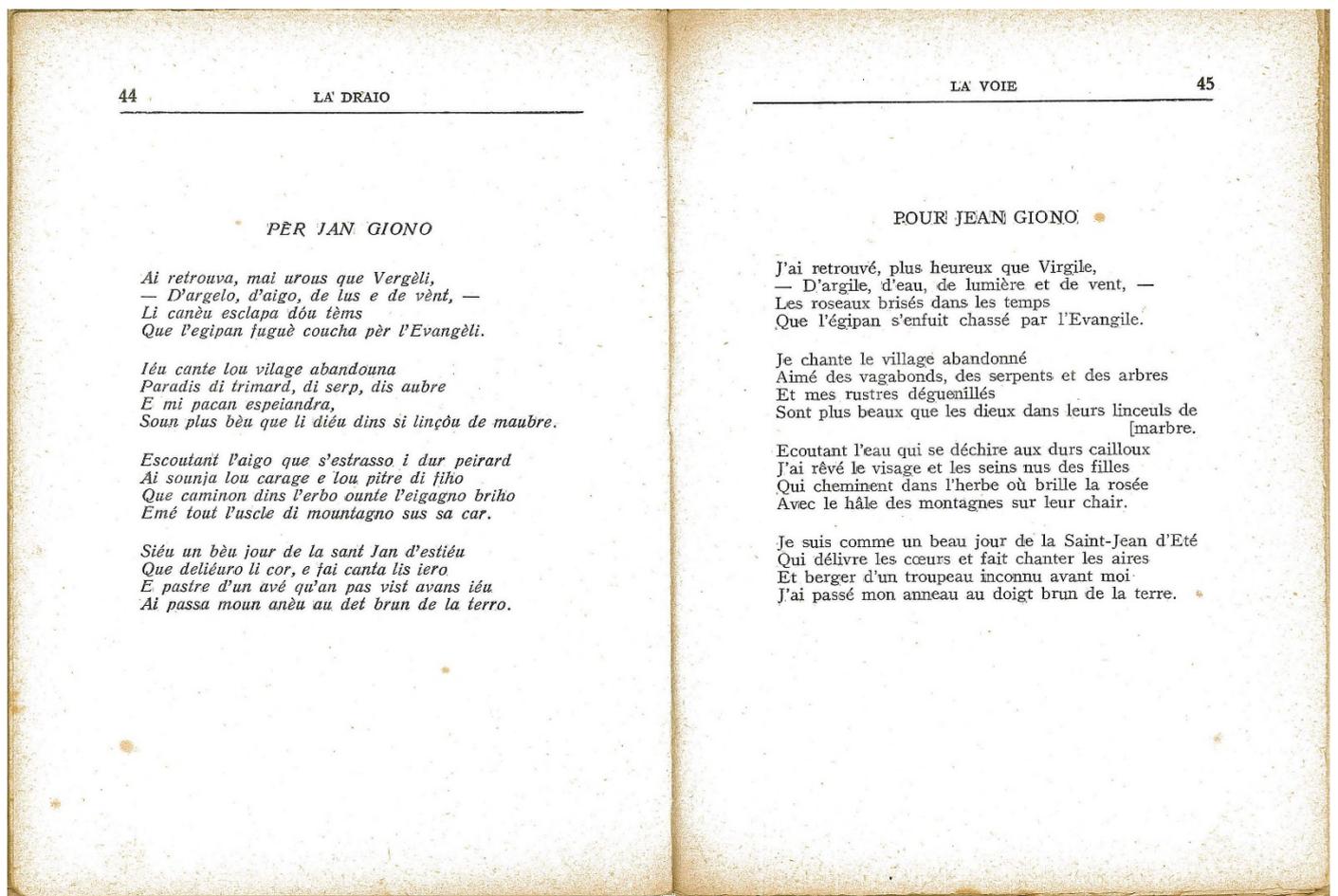
çale, lui fait connaître Frédéric Mistral et les félibres, Sully-André Peyre, créateur de la revue Marsyas, son père spirituel, lui apprend « à faire de la poésie, de la bonne poésie » dira de lui Pierre Millet ... Avec Paul Marquion, il se lance avec succès dans l'aventure théâtrale ... Tous l'incitent à avancer sur La Voie « La Draio ».

En juin 1954 lors des fêtes du centenaire du félibrige, grâce à son recueil de poèmes écrit en provençal : « I raro de l'estiu » « Aux marches de l'été », Pierre Millet, reçoit le grand prix des Jeux floraux célébrés à Avignon. Il y fait connaissance de Marie-Thérèse Gastellu, reine des félibres pyrénéens, venue de Bagnères-de-Bigorre pour assister aux commémorations. Une longue amitié naîtra, faite d'échanges épistolaires placés sous le signe de la littérature et du

félibrige, jusqu'à la mort de Marie-Thérèse Castellu en 1973. La dédicace du recueil « La Draio » signée Pierre Millet lui est adressée.

« Pour Jean Giono » illustre à merveille l'art d'écrire de Pierre Millet déjà relevé par ses biographes, Jean-Marc Courbet et Christian Devalque : « avec le souci du mot juste, la poésie de Millet est claire, fine, dense ; il dit l'essentiel avec force tout en laissant libre cours à l'imagination de son lecteur ».

Voici donc livré à votre appréciation « Pour Jean Giono ».



Nos D'ORDRE		DATE de l'entrée de l'Affaire au Cabinet d'Instruction	NATURE de l'Inculpation	NOMS, PRÉNOMS, AGE profession et domicile des inculpés libres ou détenus
du Parquet	du Cabinet d'Instruction			
5901	62	14 juillet 1967	pour rechercher les causes de la mort de Thomas SIMPSON, né le 30.11.1937	a Haswell (G.B) domicilié à Maria- kerke (Belgique)

Quand ascension rime avec disparition

En cette année anniversaire de la mort du cycliste Tom Simpson, nous étions tentés de valoriser les documents d'archives relatifs à l'expertise de sa mort accidentelle dans l'ascension du Mont Ventoux, ascension mythique du Tour de France.

Malheureusement, le dossier de non-lieu suite à son décès n'est plus accessible.

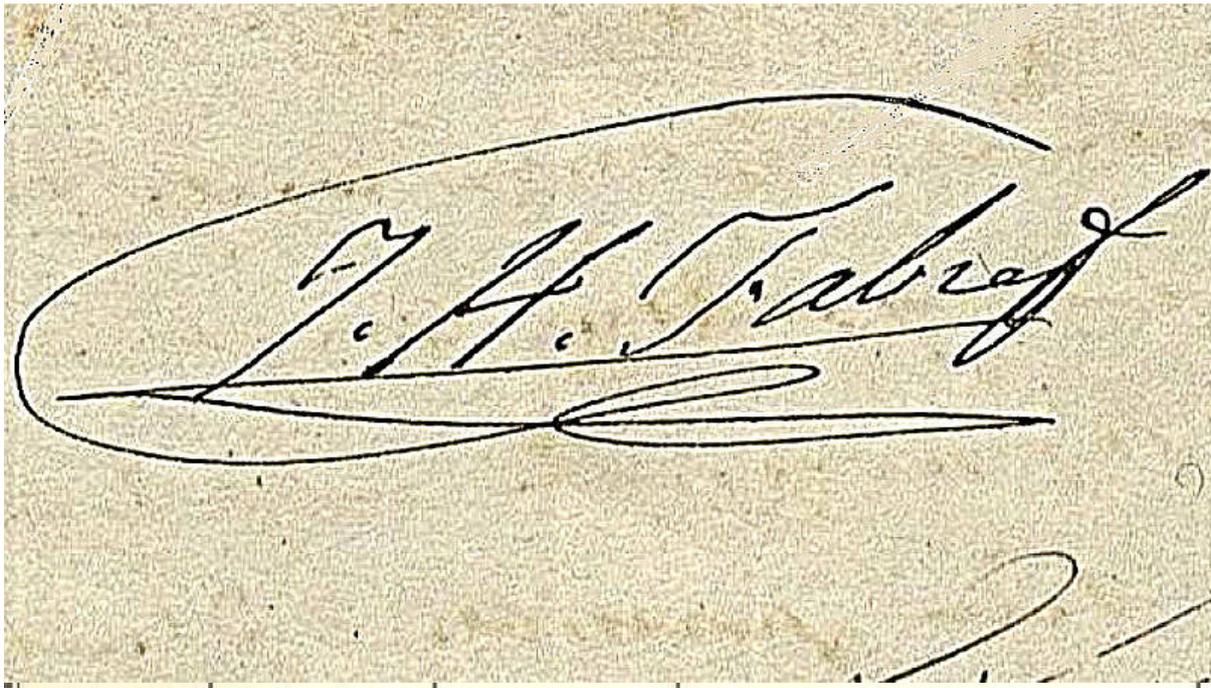
Pourquoi nous demanderez-vous ? Voici quelques éléments de réponse sur les procédures d'archivage.

Les services d'archives n'ont pas vocation à conserver l'intégralité de la production documentaire des services publics. En effet, un grand nombre de documents utiles pour le traitement des affaires ne présente aucun intérêt historique. Par ailleurs, des documents qui pourraient avoir un intérêt historique, mais qui sont très sériels et produits en grandes quantités, font l'objet de tris. Ces tris permettent au chercheur d'accéder à un échantillon suffisamment représentatif pour étudier un type de procédure, mais restreignent la possibilité d'effectuer des recherches individuelles.

C'est ainsi que, conformément aux instructions de tri et de conservation relatives aux archives des juridictions, les dossiers de non-lieu ont été triés

par le tribunal de grande instance d'Avignon : seuls les dossiers de non-lieu des années se finissant par 6 ont été conservés, les autres ont été éliminés. Les rapports d'expertise des affaires correctionnelles étant classés dans les dossiers de procédure, celui sur la mort du coureur cycliste a donc été éliminé en même temps que le dossier de non-lieu.

Si vous souhaitez consulter les procès-verbaux de gendarmerie, vous devez vous rapprocher du Service historique de la Défense.

A close-up photograph of a handwritten signature in black ink on aged, yellowish paper. The signature is written in a cursive, flowing style and is enclosed within a large, hand-drawn oval. The ink is dark and the paper shows some texture and minor discolorations.

Propriété à vendre

L'an 1879 et le 19 février, par devant Marie Mathieu Latour, licencié en droit et notaire à Camaret, une vente a eu lieu. Des ventes de biens, les minutes de notaire en regorgent ! Alors, pourquoi celle-ci ?

La vente est celle d'une "maison et toutes ses dépendances avec cour, fontaine, pièce d'eau, jardin, bosquets de terre labourable, le tout contigu ayant une contenance d'environ 95 ares y compris la superficie des bâtiments".

"Terres labourables", entendez "étendue inculte, caillouteuse, abandonnée à la végétation du thym". C'est un harmas qui est vendu là. Plutôt l'Harmas, celui de Jean-Henri Fabre !

C'est ainsi que celui-ci désigne la propriété qu'il achète à l'âge de 56 ans et ce "coin de terre tant caressé dans [ses] projets pour devenir un laboratoire d'entomologie vivante... ". Il souhaite trouver un endroit soustrait aux inconvénients de la vie publique.

C'est que Jean-Henri Fabre a une longue carrière derrière lui. L'acte précise qu'en 1879, il est ancien professeur, docteur ès sciences, chevalier de la légion d'honneur et domicilié à Orange. Finalement, peu de choses que nous ne sachions déjà (Lire le zoom sur Jean-Henri Fabre).

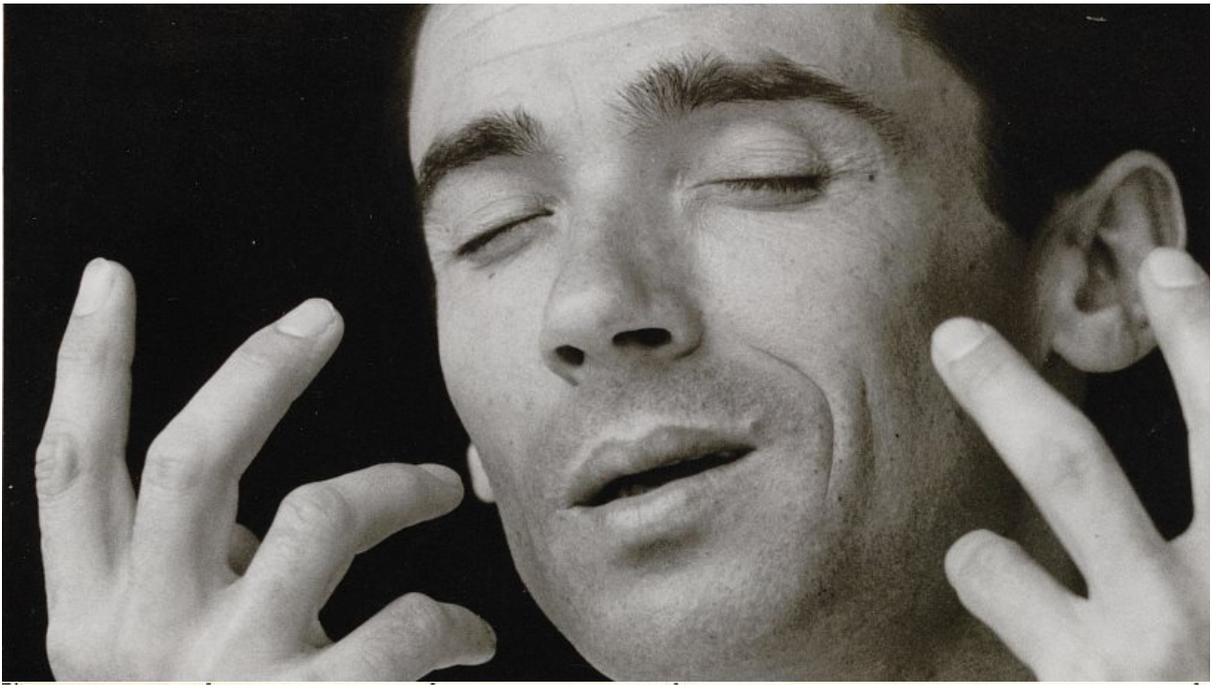
Mais lisons plus loin... Il acquiert son coin de paradis pour la somme de 7200 francs prix auquel il doit ajouter une "rente annuelle et perpétuelle de 30 francs au capital de 600

francs due à la commune de Sérignan pour redevance des eaux alimentant le bassin et la fontaine de la propriété". Si le projet d'un canal venait à se réaliser, Jean-Henri Fabre serait tenu des mêmes obligations auxquelles les anciens propriétaires s'étaient engagés.

Ces propriétaires justement sont le baron de Dianous et les membres de sa famille. Nous faisons connaissance avec eux et entrons presque dans leur intimité puisque leurs identité, liens de parenté, lieux de résidence et professions sont indiqués. Il est précisé qu'ils sont tous propriétaires du bien "indivisiblement et à droit égal comme l'ayant recueillie dans la succession de Monsieur Alexandre de Dianous, leur frère, décédé à Constantinople" en 1862. Ce frère tenait la maison de son père, le baron "suivant partage anticipé" devant notaire le 8 avril 1845 d'une part, d'autre part de Monsieur Victor de la Taillonne par acte passé devant le même notaire le 18 juin 1856, enfin de Pierre Favier par acte du même notaire du 16 juillet 1849.

Nous aurions voulu faire la généalogie de cette famille ou de la propriété, cet acte nous aurait apporté des informations précieuses. Et pourtant, cette fois, il nous est cher parce que nous nous intéressons à Jean-Henri Fabre.

Là est la richesse des documents d'archives : mille questions peuvent leur être posées, mille réponses seront données. Alors, laissez-vous tenter et questionnez !



Pierre Viala récite Aragon

« Tu m’as conduit dans la
garrigue à l’heure où l’air
n’est que cigales,
Les troupeaux anciens n’ont
laissé qu’un peu d’une terre
frugale
Et ce parfum de la lavande
on dirait foulé de leurs pieds
... »

Ce poème de Louis Aragon extrait du Roman inachevé (1956) correspond doublement au personnage de Pierre Viala (1922-2013), comédien, artiste, conteur, qui parcourut le monde de récitals en récitals, tel un baladin de la poésie française au service des auteurs et écrivains de son pays, et qui trouva refuge dans les années 1970 à Gordes où il se prit

de passion pour le village des bories qu’il redressa de ses ruines.

Formé à la grande tradition de la déclamation classique de la Comédie française et des théâtres parisiens sur la scène desquels il commença sa carrière, Pierre Viala, filmé ici au soir de sa vie par son ami Jean-Paul Lavergne, en 2009, récite ce court poème de Louis Aragon, issu d’un recueil de textes autobiographiques, tout en remontant à pied le sentier du célèbre mur de la peste, quelque part entre Cabrières-d’Avignon et Venasque.

Dans ce poème, Louis Aragon évoque la garrigue, les cigales, la lavande des environs de Venasque, et ce mur de la peste érigé en 1721 selon la technique de la « pierre sèche

» pour se prémunir des progrès de l'épidémie qui ravageait alors la Provence.

[Ecouter](#) le poème dit par Viala sur le site des archives.

Il fallait le style et le talent de Pierre Viala pour faire vibrer ces vers de 16 syllabes se rapprochant davantage de la prose d'un récit poétique que des alexandrins de la poésie classique, et faire découvrir le regard posé par Louis Aragon sur la Provence de Gordes.

Tu m'as conduit dans la garrigue à l'heure où l'air n'est que cigales
Les troupeaux anciens n'ont laissé qu'un peu d'une terre frugale
Et ce parfum de la lavande on dirait foulé de leurs pieds
Qui croît des pores de la pierre à tort et travers jointoyée
C'est la terre d'un songe ancien comme il tombe des sarcophages
Pleine d'insectes enkystés d'élytres et de coquillages
Elle a le carmin du kermès qui pousse sur les chênes-nains
Écrase-le pour voir le sang végétal te teindre les mains
Et ce serpent ruiné sans rien qui tienne ensemble ses écailles
Ce long cheminement qui est ce qui reste d'une muraille
Comme s'il s'agissait toujours de marquer les propriétés
Mais regarde-moi ces zigzags c'est drôlement mal arpenté
C'est un fichu cache-nez que les siècles ont mangé aux mites

On a depuis belle lurette oublié ce qu'il délimite
Et que ce fut le grand terrain domanial de l'épidémie
Transhumance interdite ici comme aux gens de guerre aux brebis
A cause des exhalaisons ordre à tous de porter le masque
Même aux morts qui jonchent le sol entre Carpentras et Venasque
Voilà le nom lâché Venasque ô ville où je fus avec toi
Où l'église juchée a des pierres tombales sur le toit
Tu aimes ces contrées de peste entre la Durance et le Rhône
Ce pays sans eau ces hauteurs où la Peur avait fait son trône
Tu l'ouvres devant moi cet incunable plein de tragédies
De meurtres et de poisons noirs Moi j'écoute ce que tu dis
Et j'entends ce remue-ménage et se levant des ossuaires
Les fantômes qui font un bruit caché d'armes sous leur suaire